



**DEPARTEMENT DES LANDES (40)**  
**VILLE DE SAINT-VINCENT DE TYROSSE**



24 avenue Nationale  
40230 SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Tel : 05 58 77 00 21  
contact@tyrosseville.com

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2022

**N° 20221115\_10**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Vincent de Tyrosse, dûment convoqué le neuf novembre, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, **sous la présidence de M. Régis GELEZ, Maire en exercice.**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de convocation	Le 9 novembre 2022
Nombre de présents	25	Date d'affichage	Du 21/11/2022 au 22/01/2023
Nombre de pouvoirs	3	Secrétaire de séance <i>(conformément à l'article L 2121-17 du CGCT)</i>	M. Pierre LAFFITTE
Suffrages exprimés	28	Rapporteur	M. LUQUE
Nomenclature	7.1.3	Certifiée exécutoire	Le 21 novembre 2022

**PRESENTS :** M. Régis GELEZ, M. Pierre LAFFITTE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL, M. Régis DUBUS, Mme Christine GAYON, M. Guy LUQUE, M. Jean-Marie LAFITTE, M. Alain LACAVE, Mme Sylvie BARTHELEMY, M. François MARTOUREY, Mme Patricia MORENO, M. Pascal BROCA, Mme Céline WAGNIART, M. Thierry ZALDUA, M. Joffrey ROMAIN, Mme Christelle ELOZEGUY, M. Julien LEROY, Mme Patricia GATEL, M. Stéphane JACQUOT, Mme Béatrice DUCASSE, Mme Marielle LABERTIT, M. Gilles DOR, Mme Coralie LECOLIER, M. Daniel GAUYAT, Mme Hélène LASSALLE

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :** Mme Emmanuelle BRESSOUD, à M. Régis GELEZ ; Mme Adeline COUMAILLEAU, à M. Daniel GAUYAT ; M. Thomas CASAMAYOU, à M. Gilles DOR

**ABSENTE EXCUSÉE :** Mme Fusilha DESTENABE.

*Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT, le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.*

**OBJET : FIXATION DES TAXES ET TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX - TARIFS 2023**

Le rapporteur invite l'assemblée à fixer les tarifs des services communaux 2023, conformément aux propositions formulées par la Commission Administration générale – Finances qui s'est réunie le 3 novembre 2022.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable de la Commission Administration générale – Finances qui s'est réunie le 3 novembre 2022,



## LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de fixer pour 2023 les tarifs des services communaux tels que définis au tableau ci-dessous :

TAXES ET SERVICES	TARIFS en vigueur au 01/01/2022	Proposition faite à la Commission le 03/11/2022	Vote du CM le 15/11/2022	OBSERVATIONS
<b>I - TAXES COMMUNALES</b>				
. Taxe sur les spectacles	exo.	exo.	exo.	
<b>II - PRIX DES SERVICES COMMUNAUX</b>				
<b>BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE</b>				
. Abonnement adulte	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
. Abonnement jeune (scolaire) jusqu'à 14 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
. Abonnement jeune (étudiant) jusqu'à 18 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
. Abonnement demandeur d'emploi (sur justificatif)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
. Badge d'accès aux différents bâtiments sportifs (pour les associations)	6,00 €	6,00 €	6,00 €	Par badge supplémentaire. Caution rendue lors de la restitution du badge
<b>GYMNASE DU MIDI</b>				
. Participation C/C MACS	19 200,00 €	19 200,00 €	19 200,00 €	Participation versée par la C/C MACS à la ville en contrepartie de l'utilisation du gymnase par le Collège
<b>COMPLEXE SPORTIF VOIE ROMAINE</b>				
. Participation C/C MACS	4 050,00 €	4 050,00 €	4 050,00 €	Participation versée par la C/C MACS à la ville en contrepartie de l'utilisation du complexe par le Collège
. Tarifs de location du trinquet	14 € / heure	14 € / heure	14 € / heure	Gratuit pour l'équipe de Tyrosse
- Parties de compétitions organisées par la Ligue des Landes de Pelote Basque	10 € / partie	10 € / partie	10 € / partie	
- Éèves domiciliés ou scolarisés dans la commune	4 € / heure	4 € / heure	4 € / heure	
. Location salle polyvalente : tarif horaire	12,00 €	12,00 €	12,00 €	
Forfait journée	56,00 €	59,00 €	59,00 €	
Forfait samedi+dimanche	77,00 €	81,00 €	81,00 €	
Forfait vendredi+samedi+dimanche	118,00 €	125,00 €	125,00 €	
<b>FRAIS FUNERAIRES</b>				
<b>. Prix terrain cimetière (concession 30 ans)</b>				
- concession de 2 à 3 places	130,00 €	137,00 €	137,00 €	
- concession de 4 à 6 places	183,00 €	193,00 €	193,00 €	
<b>. Espace cinéraire (concession 15 ans)</b>				
- cavurne en sol	665,00 €	702,00 €	702,00 €	
- case columbarium	665,00 €	702,00 €	702,00 €	

Envoyé en préfecture le 21/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Affiché/Publié le 21/11/2022

ID : 040-214002842-20221115-20221115\_10-DE



**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de ces tarifs.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

*La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*



Le Maire,  
Régis GELEZ.

Le secrétaire,  
Pierre LAFFITTE.